

Communiqué - Pour diffusion immédiate

Moratoire sur l'uranium au Québec

Non merci à une économie radioactive!

Montréal, 3 juin 2009 - La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* juge que le Québec se porterait beaucoup mieux sans uranium dans son économie et réitère sa demande de moratoire sur l'exploration et l'exploitation de ce métal radioactif. Les activités uranifères en sont à leurs premiers pas au Québec et ne contribuent que très peu à l'économie de la province. Actuellement, la majorité des projets d'exploration de l'uranium sont spéculatifs et leur potentiel de développement est très faible, avec des indices uranifères de 1000 à 2000 fois moins riches que les plus récents gisements découverts en Saskatchewan. « Est-ce que le gouvernement québécois a vraiment besoin d'hypothéquer l'avenir et la santé des régions visées par les mines d'uranium pour satisfaire son appétit d'énergie non durable? » se demande Christian Simard de Nature Québec.

Vers un développement réellement durable

Avec la montée du prix de l'uranium, les projets d'exploration se sont multipliés sur le territoire québécois, passant de 2 ou 3 projets en 2004 à plus de 70 projets en 2008. Ces projets concernent principalement les régions de l'Outaouais, des Hautes-Laurentides, de la Côte-Nord, des Monts Otish et du Nunavik. Pour François Lapierre, de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides, « La population de ces régions s'est déjà prononcée contre des activités d'exploration d'uranium, car qui dit exploration dit exploitation potentielle et ouverture de mine. L'inquiétude est telle qu'une quinzaine de municipalités, représentant près de 75 000 citoyen(ne)s, demande l'établissement d'un moratoire sur l'exploration uranifère au Québec. La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* s'associe à cette demande de moratoire ».

De plus, dans un contexte de lutte aux changements climatiques et avec l'opposition des groupes de conservation et de la population, il est évident que le recours à l'uranium à des fins énergétiques, avec ses risques de contamination par les résidus miniers, n'est pas une solution viable. « Nous faisons la promotion d'une industrie minière responsable qui intègre la protection de l'environnement et de la qualité de vie des milieux d'accueil. C'est pourquoi, avec nos partenaires, nous rendons public un document d'information sur le secteur de l'industrie minière qui nous semble non seulement désuet, mais qui va à l'encontre du développement durable du Québec », ajoute Ugo Lapointe du Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (UQAM).

D'autres l'ont fait, pourquoi pas nous

La Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et le gouvernement Inuit Nunatsiavut au Labrador ont déjà fait preuve d'avant-gardisme en appliquant un moratoire à cette industrie sur leur territoire. « Si le gouvernement québécois veut qu'on le considère comme un grand bâtisseur d'énergies vertes, il devra appliquer un moratoire sur ce secteur minier dont l'exploitation ne s'est jamais avérée comme une solution viable et encore moins durable, surtout lorsqu'il y a des alternatives claires et évidentes », conclut le Dr. Gordon Edwards du Regroupement pour la Surveillance du Nucléaire.

-30-

Le public peut consulter dès aujourd'hui la position complète de la coalition concernant l'industrie uranifère québécoise sur le site Internet de Nature Québec (www.naturequebec.org), de la SNAP Québec (www.snapqc.org) ainsi que sur le site de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord (www.crecotenord.qc.ca) qui a mis hier en ligne le document que la coalition avait présenté pour la première fois dans le cadre de la Conférence Uranium 2009 qui s'est déroulée à Sept-Îles les 21-22 mai derniers.

Pour information :

- François Lapierre, Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL), 1.866.623.3593 (ou 5875), francois.lapierre@tlb.sympatico.ca
- Ugo Lapointe, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (UQAM), 514.708.0134, ugolapi@yahoo.com
- Christian Simard, Nature Québec, 418.931.1131, christian.simard@naturequebec.org

La coalition ***Pour que le Québec ait meilleure mine!*** a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée de plus d'une douzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental. La coalition juge essentiel d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les différents intervenants du secteur minier québécois, le gouvernement du Québec, de même qu'avec les communautés et les citoyens qui sont directement affectés.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Comité vigilance Malartic (projet minier Osisko) ▪ Conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ MiningWatch Canada ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Société pour la nature et les parcs du Canada - SNAP-Québec ▪ *Tous nouveaux membres sont les bienvenus.*